

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 06842 Numéro SIREN : 824 320 568 Nom ou dénomination : A.L.V. CONCEPTION ET COORDINATION

Ce dépôt a été enregistré le 23/05/2024 sous le numéro de dépôt 10895

Certificatif conforme

Déclaration pour la période : Année 2022

Formulaire N° 2065 (applicable à compter du 31/12/2022)

Annexe N° 2065-BIS (applicable à compter du 31/12/2022)

Annexe N° 2033-A (applicable à compter du 31/12/2022)

Annexe N° 2033-B (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-C (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-D (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-E (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-F (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-G (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2059-H (applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2059-I (applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2069-RCI (applicable à compter du 31/12/2022)

Annexe N° ANNEXLIB01 (applicable à compter du 31/12/2005)

DÉPÔT AU GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL
LE 23 MAI 2024
SOUS LE N° 108915

[Signature]

Impôt sur les sociétés

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie

6 avenue savornin

Code postal

94240

Ville

I'hay les roses

Pays

france

B - ACTIVITÉS

ACTIVITÉS EXERCÉES

location de matériel de transport par eau

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - RÉSULTAT FISCAL

Bénéfice imposable au taux
normal

Bénéfice imposable à
15%

Déficit (report du 2033-
B)

335

H - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?

Non

Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



Bilan simplifié

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
2 - Actif circulant			
Créances autres (3)	45		45
Disponibilités	1 938		1 938
TOTAL II	1 983		1 983
TOTAL GENERAL (I + II)	1 983		1 983

B - PASSIF

	Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	2 000
Écarts de réévaluation	-651
Résultat de l'exercice	-335
TOTAL I	1 014

3 - Dettes



AUTRES VENTES (dont comptes courants d'associés de l'exercice IV) (4)

TOTAL III

TOTAL GENERAL (I + II + III)

202

202

969

1 983



Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

CHARGES D'EXPLOITATION

Autres charges externes		535
	dont crédit-bail mobilier	0
	dont crédit-bail immobilier	0
Impôts, taxes et versements assimilés		0
	dont TP/CFE, CVAE	0
Total des charges d'exploitation (II)		535
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-535
Produits et charges divers	Produits exceptionnels (IV)	200
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		-335

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
		335

1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS

	Bénéfice	Déficit
		335
Déficits antérieurs reportables	651	dont imputés sur 0

2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS

Bénéfice	Déficit
	335



Immobilisations
Amortissements – Plus-values – Moins-values

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers

II - DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	651
Déficits reportables	651
Déficits de l'exercice	335
TOTAL des déficits restant à reporter	986

III - DIVERS

Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	44
---	----



Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel

0,00

- dont apprentis

0,00

- dont handicapés

0,00

Composition du capital social

LISTE DES PERSONNES OU GROUPEMENTS DE PERSONNES DE DROIT OU DE FAIT DÉTENANT DIRECTEMENT AU MOINS 10% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes 200

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre	monsieur	Nom marital	
Nom et prénom	valladon luck	Pourcentage de détention	100,00%
Nombre de parts ou d'actions	200	Pays de naissance	france
Date de naissance	07/11/1979	Commune de naissance	chatenay malabry
Code postal de naissance	92		
Numéro, type et nom de voie	6 avenue savornin		
Code postal	94240	Ville	l'hay les roses
Pays	france		



Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.	☒
---	-------------------------------------



Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Composition du capital

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case



Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case



Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



Annexe libre

Ce document contient une mention expresse (art. 1727 II-2 du CGI)



Approbation des comptes de l'exercice clôturant au 31/12/2022

L'an 2023, le 05 mai 2023, à 10h00, M. VALLADON Luck associé unique et président de la société LTCA, société par actions simplifiée au capital de 2 000,00 €, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 824 320 568, et dont le siège social est situé -6 rue savornin-94240 L'HAY-LES-ROSES.

Après avoir exposé qu'il a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31/12/2022,

A pris les décisions ci-après relatives à :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022 ;
- L'affectation du résultat ;

Première décision :

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022 et se soldant par une perte de 335.55 euros.

L'associé unique approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 0 euros et l'impôt correspondant s'élevant à 0 euros.

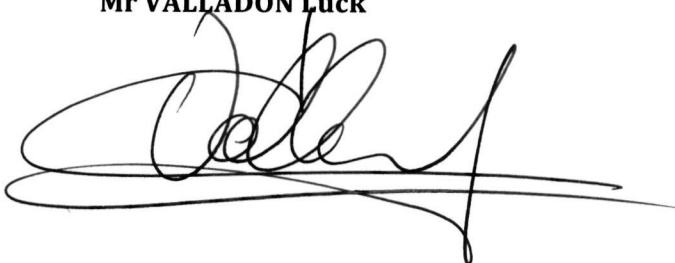
Deuxième décision :

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 335.55 €, de la manière suivante :

- La totalité au compte REPORT A NOUVEAU
- La totalité au compte REPORT A NOUVEAU, soit (-)335.55 euros portant ainsi le total du compte REPORT A NOUVEAU à la somme de 986.25 euros débiteur.

Des décisions qui précèdent, il a été établi le présent procès-verbal, signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'associé unique
Mr VALLADON Luck

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Valladon Luck', written over a horizontal line.